

## DIGIT#2 – Le RGPD pour Développeurs

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

*Comprendre les enjeux et concepts du RGPD et les principes de mise en conformité*

#### ENJEUX

Acquérir des compétences.

#### PUBLIC CONCERNÉ

Responsables informatiques, DSI et RSSI, Responsables administratifs, Toute personne concernée par le traitement des données à caractère personnel

#### PRÉ-REQUIS

Aucun

#### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée: 3h00 heures

Stagiaire : 15 max

Date :

#### LIEU DE LA FORMATION

Intra : Site de l'entreprise.

Inter : Centre d'affaire.

Contexte et objectifs du RGPD ;

Les obligations du RGPD ;

Mettre en œuvre le RGPD ;

AIPD et Impacts

#### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation des exposés par des supports digitaux et papier ;

Mise en pratique par des ateliers de simulation.

#### PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Directeur de la transformation digitale, 20 ans d'expériences en ESN sur des projets de transformation numérique ;

Intervenant à Toulouse Business School.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques (seul ou en groupe)

Mise en situation

#### MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation avec équipement de vidéo projection et tableau.

### CONTENU DE LA FORMATION

## *Le RGPD expliqué aux développeurs*

### **PROGRAMME DETAILLE**

#### *Cours 1 : Les enjeux du RGPD;*

- *Présentation du règlement*
- *Les définitions relatives aux données, aux fichiers et aux traitements*
- *Les définitions relatives aux acteurs impliqués dans les traitements (responsable de traitement, tiers, sous-traitant, destinataire, personne concernée, ...)*
- *Les nouvelles définitions introduites par le règlement Européen*

#### *Cours 2 : Les obligations du RGPD*

- *Les nouvelles obligations imposées au responsable de traitement (preuve du respect du règlement, sécurité des données, PIA, Privacy by Design, notification de violation de données, ...)*
- *Les nouvelles obligations imposées au sous-traitant et les clauses contractuelles à intégrer dans les contrats*
- *Les actions à mener par l'entreprise pour se mettre en conformité*
- *Les droits des personnes concernées : nouveaux droits et évolutions des droits existants concernant le traitement de leurs données*
- *Les nouveaux droits de recours des personnes concernées*

#### *Cours 3 : Développer en conformité avec le RGPD*

- *Sensibilisez-vous aux grands principes du RGPD :*
- *Cartographier et catégorisez les données et les traitements de votre système :*
- *Priorisez les actions à mener*
- *Gérer les risques*
- *Organisez les processus interne*
- *Documentez la conformité de vos développements*

### **PERSONNALISATION :**

*Ce programme peut être adapté en fonction des besoins et attentes des stagiaires suite aux interviews et/ou questionnaires envoyés avant la formation. Les personnalisations de programme consistent à approfondir ou ajouter/supprimer certaines notions ; ou bien proposer des ateliers avec de nouvelles thématiques.*